

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 107 (1962)  
**Heft:** 7

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** Montfort / Steiner, E.

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*formation de l'officier de milice suisse. Il exprime le vœu que les Chambres fédérales adopteront ce texte sans aucune modification.*

Le Comité central a ensuite étudié les modalités de l'action qui s'impose sur le terrain de la guerre psychologique à la Société suisse des officiers et aux sociétés associées. Il a donné son accord à un programme établi par une commission spéciale de la SSO, au sujet duquel les sections seront orientées par le canal d'une conférence des présidents élargie, convoquée à titre extraordinaire en automne 1962.

En vue des votations au sujet de la deuxième initiative relative à l'arme atomique, la commission spéciale de la SSO sera complétée ; elle se mettra incessamment au travail.

Le mémoire de la SSO au sujet des places d'exercice et de tir a fait l'objet d'un premier entretien avec le Chef de l'instruction et ses collaborateurs. Le Comité central reste d'avis que le temps presse et espère que l'on continuera à poursuivre cette question en priorité, afin que les négociations en cours aboutissent le plus tôt possible.

Le Comité central unanime a enfin donné son accord à l'admission de la nouvelle « Société des officiers du Service territorial » comme section de la SSO et société d'armes. Il lui exprime une très cordiale bienvenue.

## Bibliographie

### Les livres

**L'Alliance Atlantique**, Essai de phénoménologie politique, par Claude Delmas, membre du secrétariat international de l'O.T.A.N. Préface du général d'armée Jean Valluy. — Editeur : Payot, 106, Bd Saint-Germain, Paris.

Dans la « Bibliothèque Historique » des Editions Payot, Paris, vient de paraître un ouvrage de Claude Delmas sur l'Alliance Atlantique.

Plus que l'ignorance ou l'indifférence de la masse, qui mélange pêle-mêle l'O.T.A.N., l'O.N.U., l'U.N.E.S.C.O., l'O.C.D.E., une certaine propagande et une attitude prédéterminée de certains gouvernements ont défiguré l'Organisation du Traité de l'Alliance Atlantique. L'ouvrage de M. C. Delmas vient à son heure pour redresser les erreurs et les falsifications.

Sans minimiser le rôle joué par l'impérialisme soviétique dans la cristallisation des volontés de résistance occidentales en 1949, l'auteur

étudie les raisons pour lesquelles cette cristallisation a pris une forme collective et il les trouve dans la notion de solidarités atlantiques. L'océan Atlantique n'a jamais encore été étudié dans cette perspective.

Cet ouvrage est une étude d'actualité que tout lecteur suisse, soucieux d'être informé sur l'organisation qui encadre notre pays, se devra de lire.

*Mft*

**Der Partisan.** — Volume relié de 344 pages, paru chez Kiepenheuer et Witsch, Köln, Berlin. 1961.

Selon l'auteur, M. Rolf Schroers, qui sous-titre son étude « Ein Beitrag zur politischen Anthropologie », la *résistance illégale* a donné lieu à des témoignages, à des récits historiques ou romancés, mais aucune enquête approfondie n'a été faite sur sa genèse, ses procédés, son évolution, ses résultats et sa valeur.

Désireux de combler cette lacune, Rolf Schroers nous livre le résultat de ses recherches et de ses méditations, lesquelles ne se bornent pas à l'activité partisane au cours de la seconde guerre mondiale, mais s'étendent aux mouvements subversifs et révolutionnaires qui l'ont suivie en Asie, en Algérie et à Cuba.

Le partisan, selon l'auteur, n'est ni un révolutionnaire, ni l'agent d'une puissance étrangère, ni le propagateur d'une idéologie, c'est un autochtone, repoussé dans l'illégalité par un agresseur, qui défend ses droits et son foyer. Le succès ou l'échec de son action dépend de l'intérêt pour sa cause qu'il aura su éveiller à l'étranger. Or ce troisième intervenant, généralement une grande puissance, s'efforcera d'utiliser le mouvement partisan à ses propres fins.

De cette « contribution à l'anthropologie politique » le lecteur suisse ne retirera pas grand profit en ce qui concerne son pays. Toutefois, comme elle est fondée sur une vaste documentation et rédigée dans un langage particulièrement clair, il ne la lira pas sans intérêt.

*Ldy*

**L'énergie nucléaire**, par Yves Chelet. — Editions du Seuil, Paris.

Les 200 pages format de poche qu'Yves Chelet consacre à l'énergie nucléaire dans la collection Microcosme des Editions du Seuil méritent plus qu'une simple attention.

Ce petit ouvrage, par lequel on se propose « d'initier le lecteur aux notions essentielles de la science nucléaire », y réussit pleinement, grâce à une heureuse rencontre de la rigueur et du talent didactique. Il s'adresse à des profanes sans recourir jamais aux simplifications fâcheuses ou au lyrisme scientifique qui découragent si souvent dans les œuvres de vulgarisation. L'ordonnance du livre est judicieuse; la typographie et le dessin concourent adroïtement à mettre à notre portée les aspects principaux d'un sujet ardu.

Avant de jeter un regard sur l'origine et la nature de l'énergie nucléaire, l'auteur passe en revue nos connaissances quant à la matière, donne un tableau des atomes formant notre univers, propose quelques définitions fondamentales et fait comprendre les phénomènes de transmutation. Un chapitre traite de la fission et

de la fusion en s'arrêtant, un peu brièvement à notre gré, sur le principe des bombes. Enfin, une trentaine de pages de la meilleure venue récapitulent ce qu'il faut savoir des effets biologiques des rayonnements et des actions de l'explosion nucléaire dues aux autres facteurs, ainsi que des applications pacifiques de la radioactivité et des perspectives qu'ouvre à l'humanité la mise à disposition de cette énergie, plus particulièrement dans le domaine de la propulsion. Une petite histoire de l'atome et un lexique couronnent l'ouvrage.

L'officier, bien sûr n'y trouvera pas de révélations sur le sujet des armes atomiques. Par contre, pour peu qu'il prenne le loisir d'assimiler ce guide, il disposera des fondements nécessaires à porter un jugement plus personnel sur des questions qui vont lui être soumises en sa qualité de citoyen. En effet, l'initiative sur l'interdiction des armes atomiques remet ce sujet au premier plan de nos préoccupations nationales et militaires. Il serait regrettable, dans les débats à venir, que les experts soient les seuls à donner leur avis.

Yves Chelet permet à chacun, en une soirée de lecture, de rafraîchir ses vues d'honnête homme et de prendre la mesure d'un sujet qui dépasse largement le cadre de nos curiosités immédiates.

*La*

#### **L'Afrique seule**, par Charles-Henri Favrod. Editions du Seuil, Paris.

Sous ce titre, le journaliste vaudois, de renommée mondiale, *Charles-Henri Favrod*, publie un ouvrage de 257 pages dont la haute valeur ressort des connaissances acquises par l'auteur, au cours de ses pérégrinations en Asie, du Proche à l'Extrême-Orient, puis en Afrique.

Ce continent, théâtre d'expériences diverses, parfois contradictoires, est disputé par l'Est à l'Ouest. Alger et le Cap y « symbolisent aujourd'hui l'affrontement brutal du colon et du colonisé et conditionnent le nouveau partage en cours ».

Les questions de l'Algérie et du Congo sont largement traitées. Ce sont toutefois les pages consacrées à la Guinée qui nous ont le plus vivement intéressé. Les progrès réalisés par ce pays sous-peuplé, sous-administré, sous-équipé et sous-développé, sous l'impulsion de Sékou Touré, sont, à proprement parler, miraculeux. Il les doit à ce fils de paysans pauvres, élevé à l'école coranique, petit fonctionnaire des P.T.T. français, dont Favrod admire « la large culture », l'intelligence prodigieusement vive et l'élan qu'il sut susciter chez tous « pour vaincre la fatalité de la misère ».

« L'Afrique, selon Sékou Touré, est un continent où la brousse et la campagne l'emportent, où la population est paysanne pour les neuf dixièmes, où il existe de profonds sentiments communautaires, où la propriété privée existe rarement comme telle, où la solidarité naturelle caractérise les rapports humains. Si nous réussissons dans notre entreprise... nous aurons fourni l'exemple d'une promotion raciale, sans luttes de classe, ni tyrannie de quelques-uns. »

Le nouveau régime est représenté dans chaque village et quartier par un conseil élu par les habitants. Il bénéficie de la faveur des femmes et des jeunes, lesquels, longtemps soumis à l'autorité absolue des ancêtres, ont découvert les vertus du sport et de la camaraderie.

La tyrannie des maris, la polygamie ainsi que le mariage des filles avant 17 ans sont interdits.

Le travail est obligatoire, mais ce sont des volontaires qui, sans moyens techniques, avec la daba et la pioche, ont construit la voie ferrée de Conakry à Kankan. Chaque village veut avoir son école, son dispensaire et sa grande salle que les habitants — auxquels on a enseigné à faire des briques et du bois de charpente — construisent eux-mêmes sous la direction de quelques maçons et charpentiers envoyés par le gouvernement, en même temps que des tôles pour les toits et du ciment. Sékou Touré semble donc en droit de déclarer : « La Guinée, la Guinée dont nous sommes fiers, c'est le fruit du travail, de la sueur des travailleurs ».

S'il affiche ouvertement son obédience marxiste, il ne proclame pas moins sa volonté d'établir un nouvel ordre, en Afrique noire, en s'inspirant à la fois des exemples du socialisme et du capitalisme, ce qui l'a amené à aller personnellement prendre contact à Washington, Moscou, Londres, Pékin, Prague et La Mecque.

Quelles sont les conclusions de l'étude solidement documentée et très attachante de l'auteur ?

« Prise entre la nostalgie du passé coutumier et l'emprise du passé colonial, l'Afrique doit résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Ces problèmes ne seront vraiment résolus que par « l'Afrique seule ». Encore faut-il qu'elle le veuille pour venir à bout des maléfices et des intrigues, pour être enfin maîtresse de son destin et de sa nature, pour parler librement à la première personne. »

*Ldy*

**Strafrechtsbuch für Truppenführer und Disziplinarvorgesetzte** par Rolf Pfleiderer. (Manuel de droit pénal pour les commandants de troupe et ceux qui détiennent le droit disciplinaire.) Wehr und Wissen Verlagsgesellschaft m.b.H., Darmstadt.

Il s'agit ici d'un travail fort intéressant, très bien rédigé et compréhensible pour tous les non-juristes. Pour bien le comprendre il faut se rendre compte qu'en Allemagne il n'existe plus de tribunaux militaires. Dès qu'un acte, commis par un soldat, est trop grave pour être puni par voie disciplinaire, l'officier compétent est obligé de soumettre le cas au Ministère public et le coupable est puni, le cas échéant, par les tribunaux pénaux ordinaires. Cela paraît quelque peu étonnant quand on parcourt la liste des délits qui ne peuvent être commis que par des militaires (voir l'énumération aux pages 42 ss.). L'officier responsable a donc une lourde tâche à accomplir puisqu'il doit déterminer le caractère de l'acte commis par le soldat. Le manuel de M. Pfleiderer est destiné à lui faciliter le travail et nous sommes persuadé qu'il atteindra son but. Notons encore à titre de curiosité que le § 31 du Code pénal militaire (Wehrgesetz) punit le traitement déshonorant d'un subordonné de peines qui peuvent aller jusqu'à cinq ans de réclusion dans des cas particulièrement graves. Cette disposition indique un changement d'attitude des supérieurs à l'égard des subordonnés dans le sens d'une démocratisation de l'armée plus accentuée.

*Dr E. Steiner.*

Les revues

**Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift**, Nr. 6, Juni 1962.

Sommaire : Der Einsatz der mechanisierten Division in der beweglichen Verteidigung. — Miniatur-Panzerschlachtfeld, von Oblt. R.W. Arndt. — Was tun nach einer Atomexplosion ?, von Hptm. R. Fenkart. — Neue Forderungen bei der Ausbildung unserer Artillerie, von Hptm. i. Gst. Hofstetter. — Aspekte des Festungskampfes, von Oblt. H.L. Weisz. — Flugwaffe und Fliegerabwehr : Vom Nutzen des Hubschraubers für unsere Armee, von Major G. Aellen. — Aus ausländischer Militärliteratur : Geschwindigkeit im Angriff, Panzerabwehr, Helikoptereinsatz im Gebirge. — Was wir dazu sagen : Nachlese zur ersten Atomverbotsinitiative, von Major i. Gst. Seethaler. — Mangelnder Wille der Vorgesetzten oder überlebte Formen ?, von Oberst C. Mischler. — Mitteilungen : Schweizerische kriegstechnische Gesellschaft. — Ausländische Armeen. — Literatur. — Zeitschriften.

**Rivista Militare della Svizzera Italiana**, fascicolo 2, 1962.

Sommaire : Artiglieria a razzo (cap. Bignasca). — Armi per l'impiego della munizione nucleare (ten. col. Varrone). — Le truppe meccanizzate, nell'ambito della OT 61 (cap. Bignasca). — Scienza e militare : Commento al volo spaziale del Colonnello Glenn (F.G.B.). — Teorie alla truppa (ten. A. Riva). — Riviste.